

LA FEUILLE

Saint-Médard-sur-Ille



L'AGENDA

1er mars :

17h30 - Conférence de la LPO organisée par Chlorophylle salle polyvalente

20h30 - AG du comité des fêtes à l'étage de la salle polyvalente

2 mars :

10h30 - Réunion Classes 9 à l'étage de la bibliothèque

19h30 - Repas de l'association des chasseurs : choucroute ou pintade - Salle des sports

3 mars : 13h30 - Randonnée de l'amicale à Hédé - Contact : 02.99.55.64.81

5 mars - La ty't pat sera présente pour mardi-gras sur la place de l'église de 16h à 19h

14 mars - 19h - Réunion publique sur le passage sous-terrain à la gare organisée par la SNCF à la salle polyvalente

18 mars - 19h30 - Conférence sur les oeufs de Yoni par Cristal en soi à la salle polyvalente.

29/30/31 mars - 20h30 (14h30 le dimanche) - Représentations par la Troupe se m'Art : "L'énigme... à tics"

30 mars - 14h - Carnaval des Korrigans à la salle des sports.

1er avril - 20h - Conseil municipal à la salle polyvalente.

Mercredi, repas intergénérationnels !

Pour rappel, ces repas ont lieu le mercredi, à la cantine de l'école publique.

Le tarif est de 5 euros par personne.

Au mieux, pensez à réserver une semaine à l'avance au 02.99.55.23.53

EN MARS : BUDGET !



La fin du mois de février aura été importante suite à l'arrêt du projet du plan local d'urbanisme intercommunal lors du conseil intercommunal du 26 février 2019 à la Mézière.

Ce PLUI sera validé fin décembre 2019 après une période d'un mois d'enquête publique qui débutera en juin 2019, pendant laquelle vous pourrez vous exprimer. Je vous rappelle que le support de présentation de la réunion publique du 29 janvier dernier est disponible sur le site de la municipalité.

Le mois de mars sera aussi majeur comme chaque année. Il est synonyme de travail, réflexion et orientations budgétaires. Le prochain conseil municipal sera en effet consacré au vote du budget primitif et vous permettra de mesurer l'état financier de la commune. Je vous invite dès à présent à y assister le 1er avril prochain à 20h, afin de comprendre notre situation et nos objectifs.

Comme vous avez pu le constater, les travaux du restaurant ont repris. Le parking situé autour du fournil sera réalisé courant du premier semestre 2019. La fin des travaux est prévue pour la fin juin 2019.

Autre nouvelle, vous avez certainement pu le lire, la carte scolaire du 1er degré pour la rentrée 2019 a été dévoilée par l'inspecteur d'académie d'Ille et Vilaine. Elle prévoit notamment une création de classe pour notre commune qui s'inscrit dans une volonté de l'Académie de consolider l'école rurale et rendre l'instruction obligatoire à 3 ans dès la rentrée prochaine.

Sur un tout autre sujet, l'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée vendredi 1 mars 2019. Il est à noter le changement important au sein de cette association. En effet Sabrina Denais en place depuis plus de 10 ans, que je remercie vivement pour son engagement, son sérieux et sa bonne humeur transmet la présidence à Lola Coleu. Je souhaite à Lola et son équipe une belle réussite et continuité.

Je terminerai par l'annonce d'une création d'une nouvelle activité sur notre commune. En effet, la Ty't Pat, 18 résidence des genêts vous prépare des crêpes et des galettes que vous pouvez dès à présent commander au 06.72.27.95.38. Je lui souhaite une belle réussite.

N. BOURNONVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER

Approbation des comptes administratifs. Ces comptes constituent l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2018. Ils doivent être approuvés par le conseil municipal et rendent compte de l'activité menée sur l'année écoulée. Pour cette raison, le maire ne participe ni aux débats, ni au vote et sort de la salle. Lors du conseil du 25 février, les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Comice agricole. Les élus ont accordé une subvention de 614,29€ pour l'organisation du prochain comice agricole qui aura lieu en 2021 à Montreuil-sur-Ille.

Cotisations. Le conseil municipal a autorisé le maire à versé plusieurs cotisations : ARIC (organisme d'information et de formation des élus), ALEC (Agence de l'Energie et du Climat) et AMF 35 (association des maires d'Ille-et-Vilaine).

Ecole Diwan. Les élus ont émis un avis défavorable à la demande d'aide financière aux frais de scolarisation d'élèves méridionaux dans cet établissement.

N'oubliez pas ! Ces éléments ne constituent que des extraits des délibérations prises par le conseil municipal. L'ensemble des décisions sont disponibles sur le site internet de la commune et, chaque mois, en mairie.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 1er avril à 20h00. Comme d'habitude, il reste ouvert à toutes les personnes souhaitant y assister.

INFORMATIONS DIVERSES

Voirie - Les élus en charge de la voirie ont vérifié l'état des routes afin de programmer les travaux de réparation de l'année. Des devis sont en cours. Tout habitant remarquant une dégradation sur des routes communales et des panneaux peuvent en informer la mairie.

La signalisation de la Côte sera finalisée en mars, soyez vigilants au changement de la circulation, la rue sera remise en double sens avec des stationnements en guise de chicanes. Priorité à la montée et vitesse limitée à 30 km/h.

Les allées principales du cimetière devront être refaites suivant les normes PMR. Un devis est en cours pour les 600 m² à recouvrir.

Il a été voté lors du conseil municipal le dépôt d'une caution à la commune lors de tout emprunt de panneaux de travaux. Tarif : 100 euros.

Biodiversité - Un projet d'aménagement d'un corridor faune et flore devrait débuter en mars avec la participation financière de la communauté de communes. Réalisation d'une mare de 100 m², puis plantation en automne.

Divers - Il est conseillé de ne pas traiter les parcelles de terrain par temps venteux, de tailler les haies et couper les arbres pouvant gêner le voisinage afin de respecter le bien vivre ensemble.

Actuellement, un inventaire et une numérisation des concessions du cimetière de Saint Médard sont en cours de réalisation. Si vous êtes concernés par un renouvellement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Ayant du succès, la cabine à livres ne désemplit pas, n'hésitez pas à venir chercher vos lectures et les garder afin d'en faire profiter votre réseau. Avec les jeunes de l'argent de poche et Clémence notre bibliothécaire, des livres ayant fait leur temps au sein de la bibliothèque, seront mis de côté pour trouver de nouveaux lecteurs à la cabine à livres.

Restos du coeur - Les inscriptions pour la campagne d'été auront lieu le jeudi 21 mars de 14h à 16h au centre des restos à Melesse - 58 rue des Landelles.

TRAVAUX DU VIADUC

En raison des travaux sur le viaduc, la route de la Belle Etoile sera fermée à la circulation selon le planning suivant :

Semaine 9 - journée vendredi 1er mars

Semaine 13 : journée Mercredi 27/03, journée Jeudi 28/03, journée Vendredi 29/03.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Pour la cinquième année consécutive, l'opération argent de poche a permis à 4 jeunes de St Médard de se mobiliser pendant 3 demi journées autour de l'entretien de la commune.

Au programme : nettoyer les 120 chaises et les 30 tables de la salle de sport, procéder au classement des livres de la bibliothèque, ramasser des feuilles mortes et désherber la rue de la Colombière... Et ce n'est pas terminé, rendez-vous est pris aux vacances de printemps pour finaliser avec Clémence, notre bibliothécaire, le rangement et le stockage des ouvrages qui ont un peu vieilli.

ATELIER ORIENTATION

L'atelier s'est bien déroulé le mercredi 13 février. Fabrice Anguenot, conseiller emploi à We Ker et à l'Exploratoire de Rennes a mis ses connaissances et son savoir faire auprès des jeunes pour les guider dans leur orientation. Le passage d'un questionnaire sur le logiciel horizon a permis d'élargir les champs possibles.

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : de 10h00 à 12h00.

Téléphone : 02.99.55.23.53

Mail : mairie@smdsi.fr

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 10h30 à 12h30 puis 16h à 18h

Le vendredi : 13h45 à 18h45

Le samedi: 10h30 à 12h30.

Téléphone : 02.99.55.66.40

Mail : bibliotheque@smdsi.fr

PUBLIER SUR LA FEUILLE ?

La prochaine publication sera le Bulletin d'avril-mai.

Si vous souhaitez publier sur le prochain Bulletin, contactez la mairie avant le 25 avril 2019 au 02.99.55.23.53 en nous indiquant les informations à faire paraître, ou écrivez nous à lafeuille@smdsi.fr